

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 3 SEPTEMBRE 2013**

PRESENTS : Mmes et Mrs ROBICHON, BOCQUIER, CHATEIGNER, PINEAU, PAULEAU, BROSSEAU, PENAUD, BRETON, LEGE, MARY

ABSENTS : Mr ROULLEAU (excusé) et M.M. GIRAUD, BIZON

Le compte rendu de la réunion précédente n'appelle pas d'observation.

**1 – EMPRUNT POUR LA VOIRIE
DEFINITIVE ET LES PLANTATIONS
DU LOTISSEMENT DU CORMIER**

046-13

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a contacté quatre banques, suite à dernière réunion du conseil. Après discussion, le conseil retient la proposition du Crédit Mutuel, pour un emprunt de 100.000 €, à échéance trimestrielle, et au taux variable de l'euroibor 3 mois + 2.350 %, sur 48 mois. La commune pourra rembourser le capital à chaque échéance et sans indemnité en fonction de la vente des lots. Le passage au taux fixe sera possible également à chaque date d'échéance et sans indemnité, aux conditions offertes par le Crédit Mutuel.

**2 – INSCRIPTION AU PLAN
DEPARTEMENTAL DES
ITINERAIRES DE PROMENADE ET
DE RANDONNEE (P.D.I.P.R.) DU
SENTIER N°2 DU LAC DE
ROCHEREAU** 047-13

Le conseil émet un avis favorable pour solliciter auprès du Président du Conseil Général de la Vendée, l'inscription au P.D.I.P.R. du sentier N°2 du lac de Rochereau. Celui-ci passe sur la commune de Monsireigne, du chemin de la Luzaudière à la Croix Caillé – la Louraie – et continue sur Sigournais.

**3 – FIXATION D'UN TARIF POUR
UN CONCERT AU FOYER RURAL**

048-13

L'Association « les Feux de l'été » de St Prouant a demandé d'utiliser la salle du Foyer Rural pour un concert le 18 janvier 2014. Le maire demande au conseil de fixer le tarif pour une association hors commune. Après délibération, le conseil décide d'appliquer le même tarif qu'une association locale, soit celui d'une soirée disco, pour un montant de 122 € + la scène 31 € soit un total de 153 €.

**4 – CREATION D'UNE
COMMISSION POUR L'AMENA-
GEMENT DU TERRAIN ATTENANT
AU LOTISSEMENT DES
ORMEAUX** 049-13

Après une large discussion au sein du conseil, Mrs DIDIER Pineau, Dominique BROSSEAU et Michel BOCQUIER se sont portés volontaires pour faire partie de cette commission. Elle fera une ébauche de l'aménagement du terrain qui sera assez simple (pelouse, bancs, arbres...). Une concertation se fera ensuite avec un petit groupe de personnes du quartier, pour dialoguer.

5 - DECISION PRISE PAR DELEGATION

Le Maire informe le conseil qu'il a signé un devis, établi par le Garage Pierrick OUVRARD, d'un montant de 1516.61 €, pour la réparation de la voiture communale.

6 – RAPPORT 2012 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE

La note de présentation synthétique a été remise à chacun des conseillers. Le rapport est consultable en mairie.

7 – INFORMATIONS DIVERSES

Devis de M.S.E. : M.S.E. de Cinq Mars la Pile, qui a réalisé la station de traitement de la Louraie, propose de renouveler 2 paliers avec roulement, dans le cadre des opérations courantes d'entretien, qui permettent d'éviter une dégradation prématurée de l'arbre du bio-disque. Le devis transmis est d'un montant de 5956.08 € TTC comprenant également en option la vidange pour nettoyer les dépôts accumulés en fond des bacs durant l'intervention. Le conseil ne donne pas suite à ce devis, jugé trop onéreux.

Le Maire
Henri ROBICHON